

Le Souffrier MOINAT tailleur à Cereton fut déporté en camp
de Mauthausen, certifie sur l'honneur que M^r CHENE Julien
domicilié à Aubouvieng en Bugey fut à sa fois son compagnon
de captivité, au fort Moulluc à Compiègne et à Mauthausen
de février 1944 jusqu'au 8 Mai 1945